

LES CORPS DE FERMES : UNE RICHESSE POUR LE TERRITOIRE DU VEXIN

Julien Bouffartigue et Karine Turret

LES images d'Épinal associées aux corps de fermes sont innombrables : des vaches, un tracteur, un peu de fumier et bien sûr un fermier. Cependant, combien reste-t-il aujourd'hui de fermes pouvant correspondre à cette description rêvée ? Dans une région à dominante céréalière comme le Vexin, très peu, voire aucune. Mais si on ne parle plus désormais de fermiers (en tout cas pas dans ce sens-là), ni même guère de paysans, mais plutôt d'exploitants agricoles, on continue de parler de « corps de ferme ».

Patrimoine privé, patrimoine collectif

Les corps de fermes ont évolué moins vite que l'agriculture ne s'est modernisée. Ainsi, ils témoignent d'une histoire qui s'étend sur plusieurs siècles, formant une

sorte de trait d'union entre les époques. Dans de nombreuses fermes du Vexin, on trouve encore des bâtiments datant de plusieurs siècles. Évidemment, le jour de leur construction, personne n'imaginait ce que serait l'agriculture du xxi^{e} siècle. C'est pourtant bien cette dernière qui continue d'exploiter et de faire vivre les ensembles bâtis dans lesquels ils s'insèrent.

On voit là se dessiner la formidable richesse constituée par le patrimoine bâti agricole. Mais aussi l'ambiguïté du mot patrimoine, qui peut renvoyer à une valeur collective ou privative. En effet, en tant que patrimoine privé, ces ensembles ont avant tout une valeur économique. Un corps de ferme apparaît peut-être plus bucolique qu'une usine, mais il n'en demeure pas moins avant tout un outil de production, devant générer un revenu



Ferme Saint Aubin à Reilly (photo J. Grimbert)

pour faire vivre des actifs, contribuer à nourrir l'humanité et plus tard être transmis aux descendants.

Mais, s'il ne possède qu'un propriétaire, cet ensemble bâti va constituer un élément important d'un paysage qui, lui, appartient à tous. En ce sens il fait aussi partie d'un patrimoine collectif. Un territoire comme le Vexin n'aurait pas le même attrait paysager s'il était parsemé régulièrement de bâtiments agricoles à l'abandon. À une échelle moins large, certains de ces bâtiments possèdent une valeur historique et architecturale inestimables. En effet, **leurs constructions, guidées plus par des motivations utilitaires que par des codes esthétiques standardisés, leur confèrent une incroyable diversité.**

Des valeurs multiples pour aujourd'hui et pour demain

Posséder de multiples valeurs constitue un atout, mais génère aussi des conflits. Parfois, les acteurs non agricoles s'attachent à des éléments ponctuels : un vieux pigeonnier, un porche ou une grange âgée de plusieurs siècles et en font les principaux éléments de valeur des fermes.

Évidemment, du point de vue de l'activité économique et de ceux qui en vivent, ces éléments n'ont souvent plus guère de valeur utilitaire, voire même nuisent à l'activité agricole, quand, par exemple, un porche est devenu trop étroit pour laisser passer le matériel moderne.

Transformer les oppositions en synergies nécessite l'invention de nouvelles valeurs pour ces corps de fermes. Si une exploitation céréalière ne peut plus valoriser un bâtiment remarquable, il existe presque sûrement sur le territoire une entreprise, un particulier, une collectivité pouvant y développer une activité et lui redonner vie et sens. Logements, entrepôts, ateliers, bureaux, salles de réception, équipements culturels, mais aussi bien sûr gîte, atelier de transformation ou magasin de vente directe, les possibilités sont nombreuses. Ces vastes ensembles bâtis comptent parfois plusieurs centaines de mètres carrés vacants et les diversifications agricoles, aussi nombreuses soient-elles, ne pourront à elles seules répondre à l'ampleur de l'enjeu.

Sans nouveaux usages, imaginer préserver ce patrimoine restera utopique. L'agriculture ne peut économiquement



Ferme de Boisy à Théméricourt (photo J. Grimbert)

pas entretenir ce bâti légué par l'histoire et dont elle n'a plus qu'un usage limité. Aujourd'hui, un homme seul peut cultiver 250 hectares de céréales. Diversifier les usages des bâtiments agricoles ne s'apparente pas à une modernité destructrice, mais plutôt à un retour au temps où, sur chaque exploitation, travaillaient des dizaines de personnes, logeaient plusieurs familles et se pratiquaient des activités très diverses.

De nouveaux liens à tisser

Ce patrimoine privé ne pourra donc garder sa valeur s'il ne tisse pas de liens avec d'autres acteurs du territoire. À l'inverse, ce patrimoine collectif ne pourra être préservé que si le territoire prend conscience de sa valeur avant tout productive et économique. Pour cela, une première étape consiste déjà à se rencontrer. C'est ce à quoi s'emploient les Amis du Vexin Français lors des visites d'exploitations agricoles, qui ont pour but de sensibiliser et rassembler le plus grand nombre afin de partager, échanger et s'informer sur les réalités du métier d'agriculteur. En rassemblant dans une cour de ferme des exploitants, des « amoureux des vieilles

pierres », des férus de technologie et des admirateurs de beaux paysages, le dialogue est plus facile et nous prenons tous conscience des enjeux que chacun a à gérer.

Les exploitants agricoles doivent également accepter d'ouvrir leurs portes à d'autres activités, à un autre public. La diversification d'activités, dans le Vexin, se fait principalement autour du thème du logement en réhabilitant le corps de ferme en habitation (comme par exemple dans la ferme de Lavalette à Labbeville).

D'autres solutions peuvent, par exemple, être envisagées comme la reconversion de certains bâtiments en locaux de vente directe à la ferme (comme à la Ferme du Moulin du Haubert à Brueil-en-Vexin, à la Ferme d'En Haut à Guiry-en-Vexin ou aux Vergers d'Hardeville à Nucourt qui vendent des produits du terroir, mais aussi à la Ferme du Butel à Grisy-les-Plâtres où le « Jardin de campagne » accueille le public dans son jardin remarquable et vend de nombreuses plantes et fleurs dans sa pépinière). La disposition des bâtiments autour d'une cour fermée convient très bien à des espaces de stockage ou de dépôt et à l'accueil d'artisans (comme la ferme de la Maraîche reconvertie en zone artisanale



Ferme à Theuville (photo J. Grimbert).

à Tessancourt-sur-Aubette). De nombreux anciens corps de fermes ont été transformés en lieux de tourisme et d'accueil du public : lieu pour des réceptions ou des séminaires (Ferme du Grand Chemin à Villers-en-Arthies), gîtes ou chambre d'hôtes (Le Clos du Saule à Gouzangrez), campings à la ferme, etc. La Ferme de Boucagny à Chaussy fabrique et vend ses produits, mais en tant que ferme pédagogique, accueille aussi des enfants pour des séjours ou des classes découvertes. Lorsque l'activité agricole ne s'exerce plus dans le corps de ferme, il peut être utilisé à d'autres fins telles que la pension de chevaux ou la création d'un centre équestre, comme c'est le cas dans de nombreux villages du Vexin français pour répondre au développement de ce loisir.

Ces mentions n'ont que valeur d'exemples, et ne prétendent pas constituer une liste exhaustive – qui serait trop fournie pour entrer dans le cadre de cet article - des projets novateurs réalisés par les propriétaires de fermes.

Un certain nombre de nouvelles activités sont testées sur le territoire, d'autres

utilisations sont encore à inventer et oser, comme des centres de retraite, des maisons de repos, etc. Un centre de loisirs a été installé dans une partie d'une ferme de cœur de bourg à Mezy-sur-Seine.

Lorsque chacun comprend les attentes et les contraintes de l'autre, tout devient plus facile. Modifier un plan local d'urbanisme, réaliser des aménagements, trouver des locataires, gérer une nouvelle activité... Autant de difficultés qui deviennent de simples étapes une fois le projet compris et partagé par tous. Des organismes, tels la SICA Versailles Ile-de-France, accompagnent les agriculteurs et les territoires dans leurs démarches de valorisation du bâti agricole. Les moyens existent donc, seules manquent, parfois, les volontés.

Les corps de ferme du Vexin constituent effectivement un formidable patrimoine à préserver et à valoriser. L'un n'ira pas sans l'autre, car il s'agit d'un patrimoine vivant, qui n'a jamais cessé d'évoluer. C'est ce qui fait sa richesse et sa singularité, mais surtout la meilleure raison de lui garantir un avenir.

Notes :

- **Julien Bouffartigue**, ingénieur agronome de formation, est ingénieur-conseil à la Société d'Intérêt Collectif Agricole (SICA) Versailles Ile-de-France : www.sicaver-saillesidf.fr
- **Karine Tourret** est la fondatrice du bureau d'études en patrimoine bâti et aménagement du territoire Patrimoine Aménagement Karine Tourret : www.pakt.fr